



La Justice des mineurs au collège

publié le 22/01/2024

Toutes les classes de quatrième du collège ont pu bénéficier, tout au long du mois de janvier, d'un projet sur la Justice et plus particulièrement sur la Justice des mineurs.

L'organisation des institutions judiciaires a été vue lors des cours d'EMC, et les élèves ont pu bénéficier d'une séance spécifique avec des études de cas précises, le plus souvent lors d'une co-animation avec notre CPE.

Le focus sur la Justice des mineurs a été fait en deux temps :

- ▶ l'étude de l'exposition "13-18 questions de justice" visible au CDI les 15 premiers jours de janvier, le plus souvent lors d'une co-animation avec notre professeur documentaliste.
- ▶ l'intervention d'un adjudant de gendarmerie (en poste à la maison pour la protection des familles) et d'avocats participant à la prise en charge des mineurs.

Cette dernière intervention, le mardi 16 janvier, a été riche en terme d'échanges entre nos élèves et les professionnels.

Ces derniers ont pu parler de leurs parcours scolaires et professionnels, casser les préjugés des adolescents sur l'organisation de la justice françaises et pu leur apporter des informations précieuses sur leurs droits (et devoirs).

L'ensemble des participants, adultes comme adolescents, ressortent satisfaits de ces différents temps d'échanges, qui ont enrichis les connaissances civiques de nos élèves mais ont aussi permis de travailler de nombreuses compétences transversales notamment autour de l'oral, et enfin enrichir leurs parcours citoyen et avenir.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.